

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°28 du 9 juillet 2010

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°9

ARRÊTÉ

portant modification des compagnies de gendarmerie départementale de Privas et Largentière (Ardèche).

Du 3 mai 2010

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant modification des compagnies de gendarmerie départementale de Privas et Largentière (Ardèche).

Du 3 mai 2010

NOR D E F G 1 0 5 1 1 0 2 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15. et R. 15-22 à R. 15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°28 du 9 juillet 2010, texte 9.

Art. 1er. Les compagnies de gendarmerie départementale de Privas et Largentière (Ardèche) sont modifiées à compter du 1^{er} septembre 2010 dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les officiers, gradés et gendarmes des compagnies de gendarmerie départementale de Privas et Largentière exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2, R. 15-24 1^o et 4^o et R. 15-27 du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

Laurent MULLER.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

COMPAGNIE.	SITUATION ACTUELLE.	SITUATION NOUVELLE.
Privas	PSIG Le Teil	PSIG Le Teil
	BR Privas	BR Privas
	BT La Voulte-sur-Rhône	BT La Voulte-sur-Rhône
	BT Privas	BT Privas
	BT Le Pouzin	BT Le Pouzin
	BT Bourg-Saint-Andéol	BT Bourg-Saint-Andéol
	BT Le Teil	BT Le Teil
	BT Viviers	BT Viviers
	BT Les Ollières-sur-Eyrieux	BT Les Ollières-sur-Eyrieux
	BT Saint-Pierreville	BT Saint-Pierreville
	BT Villeneuve-de-Berg	
Largentière	PSIG Ruoms	PSIG Ruoms
	BR Largentière	BR Largentière
	BT Largentière	BT Largentière
	BT Joyeuse	BT Joyeuse
	BT Valgorge	BT Valgorge
	BT Aubenas	BT Aubenas
	BT Antraigues-sur-Volane	BT Antraigues-sur-Volane
	BT Lanarce	BT Lanarce
	BT Le Béage	BT Le Béage
	BT Saint-Étienne-de-Lugdarès	BT Saint-Étienne-de-Lugdarès
	BT Les Vans	BT Les Vans
	BT Saint-Paul-le-Jeune	BT Saint-Paul-le-Jeune
	BT Thueyts	BT Thueyts
	BT Burzet	BT Burzet
	BT Montpezat-sous-Bauzon	BT Montpezat-sous-Bauzon
	BT Vallon-Pont-d'Arc	BT Vallon-Pont-d'Arc
	BT Ruoms	BT Ruoms
		BT Villeneuve-de-Berg